

Ecrit par le 18 mai 2026

Cécile Helle reçoit Olivier Galzi, le futur maire d'Avignon



Ayant tenu parole, Cécile Helle, maire d'Avignon, n'a pas brigué un 3^e mandat comme [elle s'y était engagée en février 2025](#). C'est donc en spectatrice attentive qu'elle a assisté à cette élection municipale remportée dans la cité des papes par [le DVD Olivier Galzi](#).

Bien qu'elle n'ait officiellement pas désigné de successeur, la maire sortante n'est toutefois pas restée inactive durant la campagne. Elle a ainsi soutenu son adjoint socialiste [David Fournier](#) lors de ses derniers meeting. Après les retraits des membres de la majorité municipale [Joël Peyre](#) et [Paul-Roger Gontard](#), c'est ce dernier qui devait porter l'héritage municipal des deux précédents mandats. Peine perdue, puisque c'est finalement l'ancien présentateur vedette qui prend les clés de l'hôtel de ville.

Le 1^{er} maire du XXI^e siècle

Ecrit par le 18 mai 2026

Dans l'esprit des valeurs républicaines et démocratiques qui a toujours animé sa conduite, Cécile Helle vient de recevoir Olivier Galzi afin d'évoquer ce changement de mandature ainsi que les grands dossiers de la ville.

Pour sa part, sauf surprise, Olivier Galzi devrait être élu maire par la nouvelle majorité lors du premier conseil municipal qui se déroulera ce samedi 28 mars à partir de 11h dans la salle des fêtes de la mairie. Cela sera la première fois qu'un homme sera maire de la cité des papes au XXI^e siècle. En effet, depuis 1995, date à laquelle Marie-Josée Roig (alors RPR et [décédée en août 2024](#)) avait ravi la ville au socialiste Guy Ravier, ce sont toujours des femmes qui ont été dans le fauteuil de maire durant ce millénaire.

Outre la désignation du maire, cette séance permettra également de fixer le nombre d'adjoints ainsi que de les élire. Les autres délibérations de ce conseil d'installation concerneront les délégations d'attribution du conseil municipal au maire ainsi que la fixation des indemnités de fonction des élus.

[Municipales : Olivier Galzi vainqueur à Avignon, fin de la Bompardie à Orange et percée du RN en Vaucluse](#)

Piscine Pierre Reyne : un chantier stratégique au cœur d'Avignon

Ecrit par le 18 mai 2026



Construite en 1968, la piscine municipale Pierre Reyne, en intra-muros, entre dans une vaste phase d'importante rénovation. Fermée pour travaux depuis juin 2025 l'équipement rouvrira à l'automne 2026, modernisé, accessible à tous et nettement moins énergivore. Un chantier emblématique du Plan Avignon, ambition piscines, qui vise à remettre à niveau l'ensemble des bassins de proximité de la ville.

Située 1, rue Velouterie, en plein centre ancien d'Avignon, la piscine Pierre Reyne, surnommée 'la piscine Mistral' (anciennement propriété du collège-lycée avant de devenir celle de la Ville), accusait le poids des décennies. Espaces d'accueil peu lisibles, vestiaires exigus, absence de pédiluves, accessibilité insuffisante pour les personnes à mobilité réduite, installations techniques obsolètes et isolation défectueuse : les limites de l'équipement étaient devenues structurelles.

Ecrit par le 18 mai 2026



Copyright Ville d'Avignon

Un équipement vieillissant devenu inadapté

Face à ce constat, la Ville a décidé de fermer temporairement l'établissement pour engager une rénovation lourde, avec un double objectif : améliorer le confort d'usage et réduire drastiquement les coûts de fonctionnement, particulièrement énergivores pour ce type d'équipement public.

Espaces repensés et accessibilité renforcée

Le projet prévoit une réorganisation complète des espaces intérieurs. L'accueil et la billetterie seront recréés, les vestiaires modernisés et les locaux techniques comme ceux du personnel agrandis. Un ascenseur permettra l'accès à l'étage pour les personnes à mobilité réduite, une évolution majeure pour cet équipement de quartier très fréquenté. À l'extérieur, un nouveau parvis sera aménagé, intégrant des places de stationnement, dans le respect des contraintes du centre ancien et sous le contrôle des Bâtiments de France.

Ecrit par le 18 mai 2026



Copyright MMH

La sobriété énergétique au cœur du projet

Sur le plan technique, la rénovation se veut exemplaire. L'isolation du bâtiment sera renforcée, la structure métallique rehaussée et consolidée, et quatre puits de lumière viendront améliorer l'apport en lumière naturelle. Les équipements seront entièrement renouvelés : chaudière, système de filtration, production d'eau chaude sanitaire, ventilation. Une pompe à chaleur sera installée et la toiture partiellement équipée de panneaux solaires, destinés à couvrir au minimum 50 % des besoins en eau chaude sanitaire.

Un bassin de proximité très utilisé

À terme, la Ville anticipe une division par quatre des volumes d'eau consommés et une baisse d'au moins 35 % des besoins en chaleur, un enjeu central alors que les charges d'exploitation des piscines pèsent lourdement sur les budgets municipaux.

Ecrit par le 18 mai 2026

Un bassin de proximité très utilisé

La piscine Pierre Reyne dispose d'un bassin de 25 mètres par 10, intégrant une fosse atteignant 4,50 mètres de profondeur. Elle accueille huit écoles, trois collèges et un lycée, et enregistre environ 18 400 entrées annuelles du grand public. Depuis la rénovation des trois autres piscines de quartier, la Ville observe une hausse sensible de la fréquentation, laissant présager un regain d'attractivité similaire pour Pierre Reyne après sa réouverture.



Nicolas Chicouras, directeur de l'entreprise **Girard** expose les travaux à **Cécile Helle** et **David Fournier** Copyright MMH

Un investissement soutenu par plusieurs partenaires

Le coût total de l'opération s'élève à 2 667 268€. Le financement mobilise plusieurs partenaires institutionnels : Région Sud : 444 545€ ; Grand Avignon : 679 817€ (sollicités). Département de Vaucluse : 180 000€ (sollicités) ; État, via le Fonds vert : 238 361€ (sollicités). Ce chantier s'inscrit dans le cadre du plan Avignon, ambition piscines, lancé après la réhabilitation du stade nautique en 2019. Il concerne

Écrit par le 18 mai 2026

les quatre piscines municipales de proximité - [Jean Clément](#), [Chevalier de Folard](#), Stuart Mill et Pierre Reyne - à travers un marché public global de performance intégrant conception, travaux et exploitation-maintenance jusqu'en 2031. Le coût global du programme est estimé à 22,64 millions d'euros TTC.

Dernière pièce d'un puzzle municipal

Dernière des quatre piscines de quartier à être rénovée, Pierre Reyne marque l'aboutissement d'un programme structurant pour la politique sportive et éducative de la Ville. Sa livraison, prévue pour octobre 2026, doit permettre de conjuguer service public de proximité, transition énergétique et maîtrise budgétaire, dans un site patrimonial particulièrement contraint mais emblématique de la vie avignonnaise.

Mireille Hurlin

[Avignon, pourquoi les piscines de quartier sont importantes !](#)

Le Marché d'Intérêt National d'Avignon, « outil incontournable de notre souveraineté alimentaire »

Ecrit par le 18 mai 2026



Avec ses 25 hectares, 130 entreprises et plus de 1 300 emplois, le MIN devenu [ECOMIN](#), rime avec économie et écologie. Et ce mardi 20 janvier, Cécile Helle, Maire d'Avignon, par ailleurs présidente de la SMINA, a poursuivi sa salve de vœux 2026 sur le carreau du marché de gros de la Cité des Papes à l'attention des salariés, commerçants, artisans et entrepreneurs du marché-gare.

« Cette cérémonie revêt une émotion particulière puisque c'est la dernière fois que je m'adresse à vous comme maire d'Avignon », a précisé celle qui avait prévenu qu'elle ne se présenterait pas pour un 3e mandat et qui a tenu parole...

Aux côtés de [Sabine Roussely](#), la Secrétaire Générale de la Préfecture, et de Laetitia Vinuesa, la directrice du site, elle a évoqué l'évolution de ce « ventre » d'Avignon, symbole d'attractivité et de rayonnement de la ville. « Puisque nous sommes en période électorale, il m'importe de rappeler quelques évidences, les actes parlent pour nous. Moi je suis favorable à la politique de la preuve. Pendant 12 ans, j'ai mis en application une forme de synergie entre les agriculteurs et le MIN. » Ici, la transition est une réalité depuis longtemps. La végétalisation a été renforcée, le remplacement des ampoules par des LED accélérée, la pose de bornes électriques intensifiée, les déchets triés et valorisés.

Ecrit par le 18 mai 2026

Cécile Helle a profité de ce moment pour tirer un bilan de ses 2 mandats de maire. « Nous avons réhabilité, rénové, requalifié et donné du travail au BTP. Avignon s'est transformé avec 40 à 45M€ d'investissements par an réinjectés dans l'économie locale, ce qui fait en tout 1/2 milliard d'euros. À titre d'exemple, je ne citerai que le Stade Nautique, l'Ecole Melly et Paul Puaux (14M€) et le parvis de la Gare-Centre (16M€). Nous avons d'ailleurs reçu le Trophée national de l'Innovation de la part de la Fédération du Bâtiment pour La Plaine des Sports. Pour être *'mairie-bâtisseur'*, il faut une vision pour sa ville et ce n'est pas fini puisque 200M€ seront dévolus au Plan Réseau de Chaleur et Fraîcheur. » De la Rocade à la Grange d'Orel, des bords du Rhône à Bonpas, du Pont-des-Deux-Eaux à La Croix des Oiseaux, avec les différentes aides de rénovation urbaine et de l'Etat, la vie des habitants de tous ces quartiers sera améliorée.

Elle a aussi évoqué son rôle de « facilitateur » dans l'émergence de projets. « La porte de mon bureau à la mairie est toujours ouverte pour anticiper, créer, innover. On critique les rideaux tirés et les commerces fermés au coeur d'Avignon. Mais notre ville est historique et nous devons nous conformer à une législation drastique sur les bâtiments et monuments historiques qui par exemple interdisent les climatiseurs sur les façades des rues de l'hyper-centre et bannissent certaines enseignes lumineuses. Il a fallu des mois, voire des années pour aboutir à l'installation du 'Carrefour-City' pas loin de la Rue Carnot ou du 'Monsieur Bricolage' en face du Conservatoire de musique. ».

Depuis sa création en 1961, le MIN, « avec sa *dream team* n'est pas resté inerte, pépère. Il a évolué et il s'est positionné pour défendre un véritable enjeu de souveraineté alimentaire. La nature, l'environnement, le pôle agro-alimentaire, les écoles d'ingénieurs agronomes, l'INRAE à Montfavet, les entreprises de transformation des produits de la terre et de logistique, tout concourt à une valorisation de la naturalité et à la qualité de ce que nous mangeons, y compris dans les écoles de la ville », a poursuivi la maire d'Avignon.

Cécile Helle a également rappelé que « la ville est propriétaire du site d'ECOMIN et qu'une nouvelle DSP (Délégation de Service Public) va être lancée le 1er mars prochain pour investir d'ici 2050 encore 40M€ dans la rénovation de ses 25 hectares et dans la construction de nouveaux bâtiments, dont une nouvelle cuisine centrale de la ville » pour améliorer la qualité des repas servis à la cantine, aux petits Avignonnais.

« En attendant l'horizon 2050, j'ai confiance. Je vais bientôt donner les clés de la mairie à d'autres. Je crois en l'intelligence collective, un nouvel avenir se dessine, belle année à vous, belle aventure à tous », a conclu, émue, Cécile Helle avant d'être applaudie à tout rompre par l'auditoire.

Ecrit par le 18 mai 2026



©Ville d'Avignon

Avignon, une année pour croire encore au collectif

Ecrit par le 18 mai 2026



Dans son ultime message de vœux en tant que maire, [Cécile Helle](#) dresse le bilan d'une année 2025 intensément culturelle et esquisse les grands enjeux de 2026. À l'aube d'élections municipales décisives, la maire sortante revendique une action ancrée dans la proximité, la solidarité et la transition écologique, tout en saluant une aventure humaine et collective qui a façonné l'identité contemporaine d'Avignon.

2025 restera comme un millésime singulier dans l'histoire récente d'Avignon. Du spectacle Curieuse Odysée, redonnant vie aux arches du pont Saint-Bénézet lors d'une soirée de décembre illuminée par un spectaculaire feu d'artifice, jusqu'à l'exposition monumentale de [Jean-Michel Othoniel](#) déployée dans tout le centre-ville, la culture s'est invitée partout, tout au long de l'année. Moments festifs, propositions artistiques audacieuses et événements populaires se sont succédé, à l'image du banquet du 14 septembre réunissant plus de 7 000 convives autour d'un esprit de partage rare. Une programmation foisonnante, pensée comme un antidote au repli et au pessimisme ambiant, qui a permis à la ville de rayonner bien au-delà de ses remparts.

La commune comme refuge et point d'ancrage

Alors que le contexte national est marqué par l'instabilité politique et les incertitudes sociales, la maire

Écrit par le 18 mai 2026

rappelle le rôle central de la commune comme espace de protection, de proximité et de réconfort. À Avignon, cette ambition s'est traduite par le renforcement des services publics de terrain : maisons communes, écoles, bibliothèques, piscines, police municipale ou centres sociaux. Autant de lieux, de femmes et d'hommes, agents municipaux, bénévoles associatifs, qui donnant corps à une ville à taille humaine, attentive aux plus jeunes comme aux aînés, et soucieuse de ne laisser personne au bord du chemin.

Transition écologique : des actes plutôt que des discours

Face au réchauffement climatique, Cécile Helle plaide pour une action locale sans demi-mesure. Avignon revendique son rôle de laboratoire d'expérimentations : végétalisation des espaces publics, développement d'une ville 'nature et d'eaux', rééquilibrage des mobilités en faveur des modes doux, et déploiement à venir d'un réseau de chaleur et de fraîcheur. Des politiques de long terme, pensées pour préserver l'attractivité de la cité tout en améliorant durablement la qualité de vie, dans une logique d'accessibilité et de justice environnementale.

2026, l'heure d'un passage de relais

L'année qui s'ouvre sera particulière : les élections municipales de mars 2026 marqueront la fin d'un cycle politique entamé en 2014. Sans entrer dans le débat électoral, la maire sortante assume un bilan qu'elle souhaite voir prolongé : celui d'une ville qui a mis l'émancipation, la fraternité et l'audace au cœur de son projet. Dans un ton personnel, elle remercie les Avignonnais pour la confiance accordée durant deux mandats, saluant une expérience 'inspirante et revigorante', nourrie par douze années de rencontres dans tous les quartiers.

Un récit collectif au service de tous

À travers ces vœux, plus qu'un simple message de fin d'année, se dessine une vision : celle d'Avignon comme récit collectif en perpétuelle écriture. Une ville qui, en pariant sur la culture, la proximité et l'engagement local, affirme sa singularité et sa capacité à faire front, ensemble, face aux défis contemporains.

Mireille Hurlin

Avignon distinguée 'Ville amie des aînés' un label argent pour le bien-vivre des seniors

Ecrit par le 18 mai 2026



Avignon a reçu le niveau 'argent' du label [Ville Amie des Aînés](#), en reconnaissance de ses politiques en faveur du bien-vieillir. Cette distinction, qui a été remise à [Cécile Helle](#) lors du Salon des Maires, souligne l'engagement concret de la ville pour le bien-être, l'autonomie et la participation des seniors, grâce à une palette d'actions sociales, culturelles et solidaires.

Le label 'Ville Amie des Aînés' est décerné par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), structure affiliée au Organisation mondiale de la Santé (OMS), visant à encourager les collectivités à adapter leur territoire aux réalités du vieillissement.

Une reconnaissance

La labellisation prend en compte des critères variés : accessibilité, inclusion, services, lien social, participation des aînés et récompense les démarches ambitieuses et durables. En rejoignant ce réseau, Avignon projette l'ambition d'une ville pensée pour tous les âges sensible à préserver l'autonomie et la dignité des seniors

Ecrit par le 18 mai 2026

De initiatives

Dès 2021, la municipalité a adhéré à la démarche 'Ville Amie des Aînés', organisant une Cellule solidarité Seniors, qui identifie et accompagne les personnes fragiles, avec des opérations 'Tranquillité seniors' pour lutter contre l'isolement ; Un programme 'Le Bel Âge' dédié aux activités culturelles pour les aînés, complété par un dispositif Sport santé bien-être pour favoriser l'activité physique adaptée ; Deux foyers-restaurants proposant des repas à prix réduits et des paniers-repas (corbeilles solidaires) livrés aux plus isolés.



Copyright Freepik

Au centre social

Au sein du centre social municipal Espace Pluriel -géré par le CCAS- sont proposés des aides à domicile, du portage de repas, un accompagnement à l'accès aux droits, ainsi que des ateliers variés : cuisine du monde, jardin urbain participatif, esthétique, activités créatives et culturelles... Ces dispositifs visent à répondre concrètement aux attentes des seniors, et de leurs familles, en combinant solidarité, santé, lien social et autonomie.

Le poulx de la ville

De plus, la ville s'est engagée dès 2022 dans une large consultation 'Bien-vivre à Avignon' destinée aux

Ecrit par le 18 mai 2026

seniors, afin de recenser leurs besoins, idées et suggestions pour améliorer encore la politique locale.

Un contexte démographique déterminant

Aujourd'hui, 9% des Avignonnais ont plus de 75 ans, et 24% ont 60 ans ou plus. Selon les projections municipales, ce pourcentage pourrait atteindre 27% d'ici 2033. Ces chiffres soulignent l'urgence d'adapter la ville à une population vieillissante. La reconnaissance 'argent' marque un tournant en affirmant la responsabilité collective de la commune dans la préparation d'un avenir où chaque génération peut vivre dignement, en sécurité, et avec un accès réel aux services, à la culture, et à la convivialité.

Au-delà du label

La labellisation engage la ville à poursuivre ses efforts, à évaluer régulièrement ses actions, et à rester à l'écoute des aînés. Les exemples récents dans d'autres communes, de niveaux or voire platine, montrent que cette démarche peut évoluer vers une transformation profonde du cadre de vie. Pour Avignon, l'enjeu sera de construire une ville inclusive, solidaire, et vivante pour toutes les générations. Bien vieillir est un droit et un devoir collectif.

Mireille Hurlin

Villes les plus médiatisées de France : Avignon devance Paris

Ecrit par le 18 mai 2026



Nos confrères du groupe [Ouest-France](#) viennent de dévoiler la 3e édition de leur baromètre annuel sur la visibilité médiatique des maires et villes de France.

Etabli à partir du classement des 50 premières villes de France en fonction du nombre d'habitants et de la liste des maires de ces communes, ce classement réalisé en partenariat avec [la plateforme Tagaday](#) de la société française [Aday](#) est élaboré à partir d'un ratio contenus/population. Pour cela, le baromètre Ouest-France/Tagaday s'appuie sur la base de l'analyse de plus de 5 500 programmes d'information (diffusés par 410 chaînes et stations TV/radio pour une moyenne de 2 400 heures quotidiennes) et d'une sélection de 3 000 publications de presse écrite (titres de la presse imprimée et sites web éditoriaux) entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025.

Dans ce cadre, les comparaisons sont réalisées par rapport à la 2^e édition de ce baromètre, portant sur la même période sur une année glissante, soit du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024. Les articles paraissant dans plusieurs éditions de publications print régionales ne sont comptabilisés qu'une fois.

Avignon 17e, Cécile Helle 23°

[Côté villes](#), c'est Lille qui domine ce classement devant Nancy et Besançon. Le top 10 est ensuite constitué de Rouen, Orléans, Brest, Nice, Rennes, Bordeaux et Lyon. Pour les villes du Sud, Toulon est 14^e, Montpellier 26^e, Marseille, 33^e, Nîmes 35^e et Aix-en-Provence 37^e. Avignon (-2 places) figure en 17^e position dans ce top 50, entre Reims mais juste devant Paris.

[Côté élus](#), on retrouve respectivement dans le trio de tête : Edouard Philippe, le maire du Havre, Anne Hidalgo, la maire de Paris et Christian Estrosi, le maire de Nice. Ils devancent Benoît Payan, maire de Marseille, Nicolas Mayer-Rossignol (Rouen), Grégory Doucet (Lyon), Johanna Rolland (Nantes), Louis Aliot (Perpignan), Jeanne Barseghian (Strasbourg) et Eric Piolle (Grenoble).

Écrit par le 18 mai 2026

Pour le Sud, on retrouve ensuite Michael Delafosse, maire de Montpellier (11^e) Josée Massi, maire de Toulon (22^e, +9 places), Cécile Helle, maire d'Avignon (23^e, -2 places), Jean-Paul-Fournier, maire de Nîmes (25^e, +4 places), Sophie Joissains, maire d'Aix (34^e, -6 places).

Top 20 des **maires les plus médiatisés**

Classement 2025	Évolution sur 1 an		Nombre de contenus médiatiques
1 ^{er}	→ 0	Édouard Philippe (Le Havre)	49 875
2 ^e	→ 0	Anne Hidalgo (Paris)	27 900
3 ^e	→ 0	Christian Estrosi (Nice)	23 653
4 ^e	→ 0	Benoît Payan (Marseille)	13 201
5 ^e	↑ +4	Nicolas Mayer-Rossignol (Rouen)	12 123
6 ^e	↑ +1	Grégory Doucet (Lyon)	11 780
7 ^e	↓ -1	Johanna Rolland (Nantes)	9 524
8 ^e	→ 0	Louis Aliot (Perpignan)	8 696
9 ^e	↑ +6	Jeanne Barseghian (Strasbourg)	6 316
10 ^e	→ 0	Éric Piolle (Grenoble)	5 685
11 ^e	→ 0	Michael Delafosse (Montpellier)	5 434
12 ^e	→ 0	Jean-Luc Moudenc (Toulouse)	5 065
13 ^e	↑ +5	Gaël Perdriau (Saint-Étienne)	4 412
14 ^e	→ 0	Pierre Hurmic (Bordeaux)	4 379
15 ^e	Nouveau	Christophe Béchu (Angers)	3 535
16 ^e	↓ -3	Arnaud Robinet (Reims)	3 448
17 ^e	→ 0	François Grosdidier (Metz)	3 385
18 ^e	↑ +4	Nathalie Appéré (Rennes)	3 045
19 ^e	↓ -3	Stéphane Le Foll (Le Mans)	2 941
20 ^e	→ 0	Mathieu Klein (Nancy)	2 923



Top 20 des **grandes villes les plus médiatisées**

Classement 2025	Évolution sur 1 an		Nombre de contenus par habitant
1 ^{er}	→ 0	Lille	3,30
2 ^e	↑ +6	Nancy	3,06
3 ^e	↑ +11	Besançon	2,83
4 ^e	↓ -1	Rouen	2,70
5 ^e	↑ +7	Orléans	2,56
6 ^e	↓ -2	Brest	2,55
7 ^e	↓ -2	Nice	2,39
8 ^e	↑ +5	Rennes	2,39
9 ^e	↓ -2	Bordeaux	2,39
10 ^e	→ 0	Lyon	2,34
11 ^e	↓ -2	Metz	2,32
12 ^e	↓ -6	Caen	2,30
13 ^e	↓ -11	Grenoble	2,14
14 ^e	↓ -3	Toulon	2,14
15 ^e	↑ +2	Nantes	1,97
16 ^e	↑ +5	Reims	1,92
17 ^e	↓ -2	Avignon	1,91
18 ^e	↑ +1	Paris	1,88
19 ^e	↑ +9	Angers	1,86
20 ^e	↓ -2	Saint-Étienne	1,76

Méthodologie du baromètre Ouest-France - Tagaday
 Cette étude sur les 50 villes les plus peuplées et leurs maires a analysé 5 500 programmes d'information (diffusés par 410 chaînes et stations TV/radio) et 3 000 publications de presse écrite (imprimée et web) du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025.

| SOURCE : 3^e ÉDITION DU BAROMÈTRE OUEST-FRANCE - TAGADAY DE LA PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS DES 50 PLUS GRANDES VILLES DE FRANCE ET DE LEURS MAIRES.

| INFOGRAPHIE : OUEST-FRANCE.

Crédit : Ouest-France/Tagaday

Rocade d'Avignon : le préfet s'oppose à l'interdiction de circulation des poids lourds

Ecrit par le 18 mai 2026



Soucieuse de réduire la pollution et les nuisances sonores, la mairie d'Avignon souhaitait limiter la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles-de-Gaulle. Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, a rendu un avis défavorable, invoquant des risques économiques, logistiques et environnementaux à l'échelle du bassin de vie.

Le projet, porté par la municipalité avignonnaise, prévoyait de restreindre à titre expérimental, pour une durée d'un an, la circulation des poids lourds supérieurs à 38 tonnes sur la rocade Charles-de-Gaulle, entre l'avenue de Tarascon et l'avenue Pierre-Sémard, de 7 heures à 19 heures, tous les jours de la semaine. Objectif affiché : réduire l'exposition de quelque 17 000 habitants à la pollution atmosphérique et au bruit, notamment dans les quartiers prioritaires concernés par le renouvellement urbain.

Coup d'arrêt au projet de Cécile Helle

Mais le préfet de Vaucluse, dans un courrier adressé le 21 octobre 2025 à la maire d'Avignon, [Cécile Helle](#), a mis un coup d'arrêt au projet. Après plusieurs mois de concertation infructueuse entre les collectivités locales, les acteurs économiques et les services de l'État, [Thierry Suquet](#) a estimé que les conditions techniques, économiques et environnementales ne permettaient pas la mise en œuvre du dispositif 'dans des conditions acceptables par l'ensemble des parties prenantes'.

Des risques de congestion et d'effets pervers

Le préfet relève tout d'abord que les études de trafic produites par la ville datent de 2019, donc

Ecrit par le 18 mai 2026

'insuffisamment actualisées'. Selon lui, les déviations prévues entraîneraient un report de trafic massif vers les communes voisines des Bouches-du-Rhône avec Châteaurenard, Noves ou Eyragues, déjà confrontées à une circulation dense.



Copyright Ville d'Avignon

Congestions routières et impacts économiques

L'interdiction envisagée risquerait ainsi d'aggraver les congestions routières, les risques d'accidents et la pollution sur ces axes secondaires. D'autant plus que la fermeture du pont de Rognonas aux poids lourds de plus de 26 tonnes rendrait la circulation encore plus complexe. Autre inquiétude majeure : l'impact économique. La restriction toucherait directement la zone d'activités de Courtine et le terminal de transport combiné de Champfleury, un site stratégique du fret rail/route classé parmi les plus importants de France, avec près de 90 000 unités intermodales traitées chaque année.

Une mesure jugée contre-productive

En privant ces zones d'un accès fluide, le préfet alerte sur des surcoûts logistiques, des retards de livraison et une dégradation de la compétitivité des entreprises locales. Les trajets des poids lourds seraient allongés de 20 à 50 kilomètres selon les itinéraires, parfois avec des péages, ce qui augmenterait paradoxalement les émissions de CO₂ et l'empreinte carbone du transport.

Pour une gestion raisonnée des axes routiers

Ecrit par le 18 mai 2026

Le préfet souligne également que les infrastructures de déviation et de stationnement ne sont pas prêtes, et que la signalisation nécessaire n'a pas reçu l'accord des gestionnaires de voirie. « Il n'existe aucune garantie technique sur la capacité réelle de ces itinéraires à absorber les flux déviés », précise-t-il dans son avis.



Copyright Ville d'Avignon

« 'La réalisation du second volet de la LEO aurait permis, à terme, de réconcilier impératifs écologiques et besoins économiques' »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

L'État prône la concertation et la cohérence territoriale

S'il partage la préoccupation municipale en matière de santé publique et de qualité de vie, le représentant de l'État rappelle la vocation économique des routes à grande circulation et l'importance de préserver la logistique du bassin avignonnais. Il réaffirme par ailleurs l'engagement de l'État dans le développement du transport combiné, mode de transport plus vertueux, ainsi que dans les grands projets de mobilité du territoire, même si le projet de la LEO (Liaison Est-Ouest) semble bien enterré tandis que les espoirs se tournent, en partie, vers le futur Service Express Régional Métropolitain. Pour le préfet, la réalisation du second volet de la LEO aurait permis à terme de réconcilier impératifs écologiques et besoins économiques, en contournant les zones les plus peuplées tout en maintenant la desserte des pôles d'activité.

Écrit par le 18 mai 2026

Un dossier encore ouvert

Thierry Suquet émet un avis défavorable 'en l'état', au projet d'arrêté municipal, mais invite à poursuivre la concertation entre l'État, la mairie, les collectivités territoriales et les acteurs économiques. Un compromis reste donc à trouver pour concilier protection des habitants et dynamisme économique, dans un territoire où la mobilité demeure un enjeu central de qualité de vie comme de compétitivité, alors que les acteurs majeurs décisionnaires continuent de jouer la montre, et tandis que les axes routiers mineurs comme majeurs restent paralysés.

Mireille Hurlin

Avignon face aux poids lourds : le Maire veut interdire les camions de +38 tonnes sur la Rocade

Ecrit par le 18 mai 2026



Après plus de six ans de concertation et d'études, le Maire d'Avignon, [Cécile Helle](#), a transmis à la Préfecture de Vaucluse un projet d'arrêté visant à interdire, à titre expérimental, la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles de Gaulle, à Avignon, entre 7h et 19h. Une décision motivée par l'urgence sanitaire et les nuisances subies par les riverains... mais qui rencontre encore des résistances.

C'est un tournant attendu depuis des années par de nombreux habitants d'Avignon. Le 20 octobre 2025, Cécile Helle, Maire d'Avignon, a officiellement transmis au Préfet de Vaucluse un projet d'arrêté visant à limiter la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles De Gaulle, dans sa portion la plus urbanisée, entre les carrefours Tarascon à l'ouest et Sémard à l'est.

Une interdiction à titre expérimental

Cette interdiction, qui s'appliquerait entre 7h et 19h, serait mise en œuvre à titre expérimental pour une durée d'un an. Objectif : évaluer les effets concrets de la mesure à travers des indicateurs précis, avant d'envisager une éventuelle reconduction ou adaptation.

Une démarche de longue haleine

Ce projet n'est pas né d'hier. Depuis 2019, date à laquelle une première version plus ambitieuse (concernant les +19T) avait été retoquée par la Préfecture, la Ville d'Avignon a piloté un vaste processus

Écrit par le 18 mai 2026

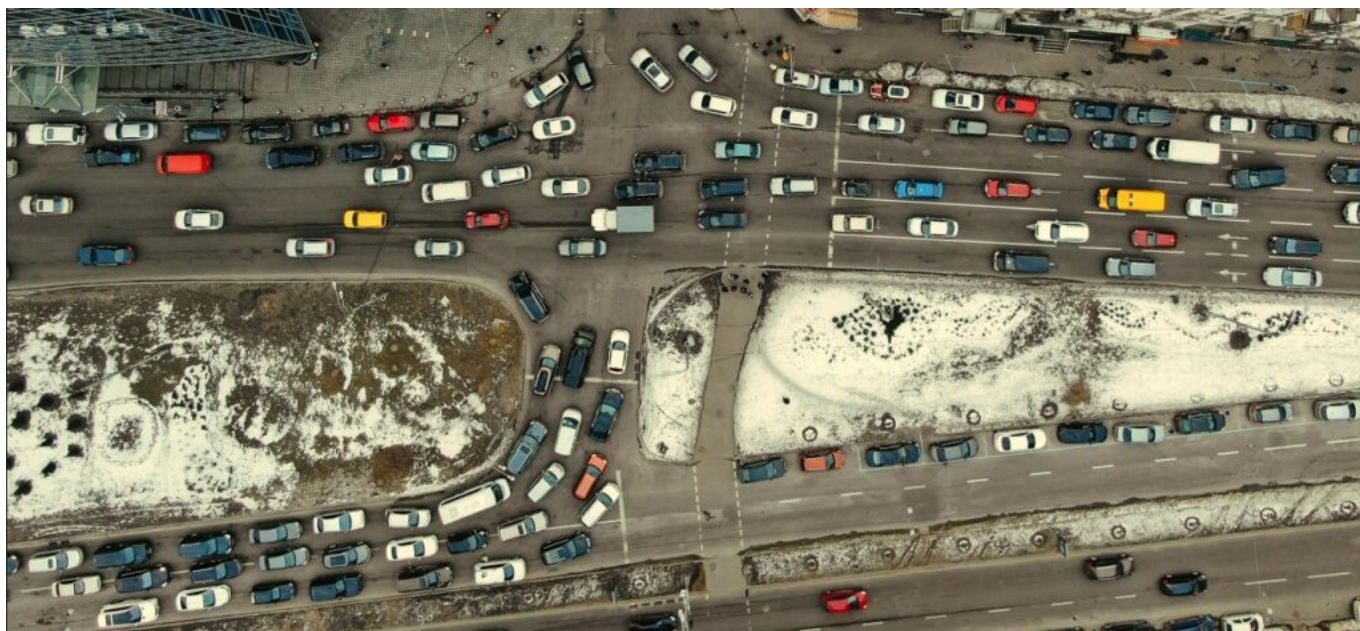
de concertation. Élus, collectivités, services de l'État, transporteurs, police, agences sanitaires, associations environnementales : tous les acteurs concernés ont été associés au débat.

Au cœur de la démarche ?

Trouver un équilibre entre les besoins économiques du territoire et la protection des habitants, en particulier les 17 000 riverains directement exposés aux nuisances du trafic. Bruit, pollution atmosphérique, insécurité routière : sur cette section urbaine de la rocade, les nuisances sont devenues intolérables, selon la municipalité.

Un projet soutenu... puis critiqué

En 2021, lors d'un comité de pilotage du projet de contournement de la ville (LEO), l'État et les collectivités régionales avaient pourtant validé le principe d'un travail sur cette interdiction, sans attendre la construction hypothétique de nouvelles infrastructures. Une avancée décisive, reconnue comme une réponse urgente à une situation sanitaire préoccupante.



Copyright Teksomolika Freepik

Et affiné

Entre 2022 et 2025, la Ville a alors affiné son projet : ajustement des horaires, ciblage des camions les plus lourds (+38T), adaptation du périmètre. Ce scénario, validé début 2025 en concertation avec la Préfecture, se veut proportionné, réaliste et ciblé sur les heures de pointe, lorsque les conflits d'usages entre piétons, cyclistes, voitures et poids lourds sont les plus marqués.

Coup de théâtre

Mais, coup de théâtre ces dernières semaines : plusieurs collectivités voisines - à l'exception notable du Grand Avignon - et la Préfecture des Bouches-du-Rhône ont émis des avis défavorables. Leurs arguments

Ecrit par le 18 mai 2026

? Des inquiétudes économiques, des craintes pour le secteur du transport, et une mise en cause de la pertinence de la mesure.

La santé publique reléguée au second plan ?

Le Maire d'Avignon déplore ces prises de position, qu'elle juge tardives et en contradiction avec les engagements antérieurs. Elle souligne surtout l'absence totale de prise en compte des enjeux de santé publique dans ces avis négatifs.

« Nous sommes allés au bout de la concertation. Il est maintenant temps d'agir », martèle Cécile Helle, qui rappelle que près de 30 000 habitants vivent à proximité directe de la rocade, et que les études menées démontrent clairement l'impact du trafic sur leur qualité de vie.

Une cohérence avec le renouveau urbain

Cette mesure s'inscrit pleinement dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain des quartiers sud d'Avignon, un programme de 250M€ piloté par l'État, le Grand Avignon et la Ville. Les objectifs ? Améliorer le cadre de vie, encourager les mobilités douces et réduire les nuisances. Limiter le trafic des poids lourds va donc de pair avec cette dynamique de transformation.

Raison d'Etat l'emportera-t-elle sur les intérêts divergents

La balle est désormais dans le camp du Préfet de Vaucluse, [Thierry Suquet](#). La Ville d'Avignon espère que la protection de la santé et de la qualité de vie de ses habitants primera sur les pressions économiques et politiques. L'expérimentation proposée se veut pragmatique, mesurée et réversible. Reste à savoir si, après six années d'efforts, la raison d'État l'emportera sur les intérêts divergents. Pour les habitants de la Rocade, l'attente continue... mais le temps presse.

Cécile Helle et Dominique Santoni lauréates 2025 du Trombinoscope

Ecrit par le 18 mai 2026



[Le Trombinoscope](#), l'annuaire professionnel du monde politique, vient de dévoiler son palmarès 2025 décliné pour la première fois à l'échelle régionale.

Etabli par un jury composé de 5 journalistes ([Christian Apothéloz](#) de Gomet', [Marie-Cécile Berenger](#) du groupe Var-Matin/Nice-Matin, Marc Leras du Parisien, [François Tonneau](#) de La Provence et de Leo Purguette de La Marseillaise), ce palmarès distingue notamment deux élues vauclusiennes. Cécile Helle est désignée maire de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Dominique Santoni, conseillère départementale de l'année en région Sud.

La maire de la cité papes a été reconnue pour son choix de ne pas se représenter après deux mandats [comme elle en avait fait la promesse](#) depuis le début de sa prise de fonction ainsi que son « engagement et son action au service du bien commun ». De son côté, [la gestion maîtrisée des finances du Département de Vaucluse](#) par Dominique Santoni semble avoir joué en sa faveur.

« Il ne s'agit pas d'exposer, mais de reconnaître. Pas de flatter, mais de rendre hommage à l'engagement. Là où les réseaux divisent, les territoires rassemblent », explique [Alexandre Farro](#), président du Trombinoscope

Ecrit par le 18 mai 2026



Crédit : DR

Voici l'ensemble des lauréats 2025 des Prix des Territoires du Trombinoscope en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Renaud Muselier : Personnalité de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Marc Pena : Parlementaire de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Dominique Santoni : Conseillère départementale de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Ludovic Perney : Conseiller régional de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Jérémy Bacchi : Révélation de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- François Balique, Laurent Belsola, Chantal Eyméoud, Edouard Friedler, Cécile Helle, Jérôme Viaud : Maires de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur (un élu par département)
- Cardinal Aveline : Prix spécial de l'année de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Créé en 1981, Le Trombinoscope, présente en photos et biographies les acteurs de la vie politique française et européenne. C'est un outil de travail riche en informations et reconnu par les décideurs politiques et économiques ainsi que par les médias. Les personnalités figurant dans ces ouvrages sont présentées dans l'ordre protocolaire avec fonctions et attributions précises.

Écrit par le 18 mai 2026

« Rigoureuse, impartiale et transparente, la rédaction du Trombinoscope s'applique à suivre les dernières élections, nominations et mouvements pour vous offrir une actualité précise et fiable de la vie politique française et européenne. Notre politique éditoriale : toute information présentée est recueillie auprès de la personnalité ou institution concernée », explique l'équipe du Trombinoscope.